

Fiche technique de sécurité
Selon 91/155/CEE

Date d'impression : 20/11/17

revue le : 26/11/98

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**. Identification de la substance ou de la préparation****. Nom du produit : CARROFIN****. Nr. Révision 105/000****. Producteur/fournisseur :**

SOPREBA, Z.I. Montmartre,
17, rue du Puits Rochefort F-42000 SAINT ETIENNE
Tel. : 04 77 49 30 30

. Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit**. Renseignements en cas d'urgence :** Tel. : 04 77 49 30 30**2 Composition/information sur les composants****. Caractérisation chimique****. Description :**

Base de plâtre, charges carbonatées et éthers cellulosiques

. Composants contribuant aux dangers :

Néant

3 Identification des dangers**. Principaux dangers :** néant**. Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement :**

Néant

. Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours**. Indications générales :** Aucune mesure particulière n'est requise.**. après inhalation :** veillez à l'apport d'air frais.**. après contact avec la peau :** enlever le produit et laver à l'eau et au savon.**. après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières pendant plusieurs minutes.

. après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**. Moyens d'extinction :** Eau, jet d'eau, mousse, CO₂ ou poudre extinctrice**. Equipement spécial de sécurité :**

Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**. Précautions individuelles :** Non nécessaire**. Mesure pour la protection de l'environnement :**

Aucune mesure particulière n'est requise.

. Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir par moyen mécanique.

Conformément aux instructions, éliminer le produit ainsi recueilli.

. Indications complémentaires :

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Fiche technique de sécurité
Selon 91/155/CEE

Date d'impression : 20/11/17

revue le : 26/11/98

Nom du produit : CARROFIN**7 Manipulation et stockage**

- . **Manipulation :**
- . **Précautions à prendre pour la manipulation :**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Préventions des incendies et des explosions :**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Stockage**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- . **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Garder à l'abri de l'humidité.
Éviter la poussière.
- . **Classe de stockage :**
- . **Classe VbF :** néant

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- . **Composants présentant des valeurs seuils à surveiller par poste de travail :**
Valeur limite de l'empoussièrement : Poussières totales : 10 mg/m³
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs seuils à surveiller par poste de travail.
- . **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **Équipement de protection individuel :**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- . **Protection respiratoire :** non nécessaire.
- . **Protection des mains :** non nécessaire.
- . **Protection des yeux :**
Lors du travail au-dessus de la tête et lors des risques de projection.

9 Propriétés physiques et chimiques

- . **Forme :** poudre
- . **Couleur :** blanc
- . **Odeur :** inodore
- . **Modification d'état**
- . **Point de fusion :** non applicable
- . **Point d'ébullition :** non utilisable
- . **Point d'éclair :** non applicable
- . **Auto-inflammabilité :**
Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité
Selon 91/155/CEE

Date d'impression : 20/11/17

revue le : 26/11/98

Nom du produit : CARROFIN

(suite de la page 2)

- . **Danger d'explosion** : le produit n'est pas explosif.
- . **Densité** :
- . **Densité en vrac** : à 20°C, env. 800 kg/m³
- . **Solubilité dans/miscibilité avec**
- . **l'eau** : entièrement miscible
- . **Teneur en substances solides** : 100%

10 Stabilité et réactivité

- . **Décomposition thermique / conditions à éviter** :
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **Réactions dangereuses** : Aucune réaction dangereuse connue
- . **Produits de décomposition dangereux** :
Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- . **Toxicité aiguë** :
- . **Effet primaire d'irritation** :
- . **de la peau** : Pas d'effet d'irritation.
- . **des yeux** : Irritation faible et principalement mécanique
- . **Sensibilisation** : Aucun effet de sensibilisation connu.
- . **Indications toxicologiques complémentaires** :
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
Le produit ne contient ni amiante ni autres fibres minérales. Sans chlore et sans aldéhyde formique.

12 Informations écologiques

- . **Indications générales**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Avec une préparation adéquate et en respectant les consignes de la fiche de sécurité, des conséquences nuisibles pour l'homme ou pour l'environnement ne sont jusqu'à présent pas connues.

13 Considérations relatives à l'élimination

- . **Produit** :
- . **Recommandation** :
Élimination à condition de respecter les directives nationales. De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- . **Code déchet** :
A partir du 01/01/99 CED : 01 04 03 déchets sous forme de poussières et de poudre.
- . **Emballage non nettoyés** :
- . **Recommandation** :
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Fiche technique de sécurité
Selon 91/155/CEE

Date d'impression : 20/11/17

revue le : 26/11/98

Nom du produit : CARROFIN**14 Informations relatives au transport**

Produit non dangereux pour transport.

15 Informations réglementaires

- . **Marquage selon les directives CEE :**
Ce produit ne nécessite aucune classification selon les critères de la Commission des Communautés Européennes
- . **Prescriptions nationales :**
- . **Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) :** Néant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.